

# Règlement et déroulement de la bourse Puériculture

**Le DEPOT : Samedi 16 de 8h à 12h**

- Dépôt vêtements enfants (jusqu'à 12 ans) limité à 40 articles.
  - Les lots 3 vêtements maxi, et comptent comme un article.
  - Il faut qu'ils soient **cousus SOLIDEMENT** ensemble.
  - Vêtements printemps/été **uniquement**.
  - Chaque article aura une étiquette individuelle **sur papier cartonné**
  - **Les étiquettes seront cousues par vos soins.**
  - Dépôt matériel de puériculture, lits parapluie, décoration de chambre, petits meubles, linge de lit, des peignoirs, des vêtements de grossesse, et aussi les jouets: jeux de tout âge, peluches, livres, vélo etc limité à 100 articles.
  - Tous ces articles auront également une étiquette **scotchée (pas autocollante)**.
  - Un fichier Excel vous êtes envoyé il faudra nous le retourner remplis **OBLIGATOIREMENT**, sans ce fichier on ne validra pas votre inscription.
  - il récapitule vos articles et génère les étiquettes que vous n'aurez plus qu'à imprimer.
- Vous vous engagez à déposer du matériel en bon état et propre (merci de penser aux acheteurs.)**
- L'association retirera de la vente tous les articles qui seront défectueux ou sales.

**ATTENTION places limitées**

- L'association ne sera pas responsable des vols et des dommages causés sur vos articles.
- L'association prendra 2.5€ par tranche de 20 articles et 20% sur la totalité de vos ventes.

## Déroulement

- A votre arrivée, vous serez accueillis par une personne qui vous fera régler le montant correspondant à votre dépôt, et vous feras remplir un bulletin d'inscription, la photocopie de votre carte d'identité sera réclamer.
- Vous pourrez avancer vers l'intérieur de la salle ou des personnes vous attendront pour prendre en charge vos articles.
- Ne pas hésiter à nous contacter si vous avez des questions soit par mail à [assmatsolidaire@gmail.com](mailto:assmatsolidaire@gmail.com) ou 06.09.47.69.69

## POUR INFO :

**Vente** le samedi de 15h à 19h et Le dimanche de 9h à 12h

**Reprise des invendus** le dimanche de 18h à 19h

**Toute modification sur votre dossier constaté le jour du dépôt vous sera facturé 2€ (tout étant informatisé cela nous oblige à relancer le logiciel et donc nous prend du temps)**

**Date limite de dossier le 1 février**